



Réunion avec les président(e)s des sous-sections

Avant l'assemblée générale, les participant(e)s à cette réunion annuelle statutaire, qui fait l'objet d'un procès-verbal disponible au secrétariat, ont discuté avec les membres du comité de la vie du club durant l'année écoulée ainsi que des questions relatives à la gestion des sous-sections et de leur relation avec la section-mère.

Procès-verbal de l'assemblée générale d'automne du 28 novembre 2018

1. Accueil, adoption de l'ordre du jour

L'assemblée est ouverte à 20 heures. Après les salutations d'usage, Jean Micol relève la présence d'anciens présidents de la section des Diablerets qui portent le bredzon. Pour que l'assemblée se déroule normalement, le président propose de désigner Alain Détraz, Nicolas Favrod et Silvio Guindani en qualité de scrutateurs. L'AG accepte à l'unanimité.

Compliments, gratitude, information, décès.

Jean Micol (JM) remercie les présidents et membres des comités des sous-sections d'avoir participé à la réunion annuelle avec le comité, ainsi que l'ensemble des membres présents de leur intérêt pour la vie du club. La liste des membres excusés est annexée au présent PV.

JM lit la liste des membres récemment décédés. Il demande à l'assemblée de se lever et d'accorder une minute de silence en leur mémoire.

Adoption de l'ordre du jour

JM présente l'ordre du jour et le soumet à l'assemblée. Il est accepté à l'unanimité. Les listes de présence sont complétées par les clubistes présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer (77 membres ont signé les listes de présence).

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 avril 2018

Le procès-verbal de l'AG de printemps 2018 a été publié 2018 sur le site web. L'assemblée ne formulant aucune objection, le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Communications diverses du comité

3.1. Remerciements aux personnes quittant leur fonction à fin 2018

A Monika Savary, présidente sortante de la sous-section de Morges, JM adresse ses vives félicitations et ses remerciements au terme de 10 années de présidence. Il souligne le travail remarquable de Monika au service de la section et la cordialité des rapports avec la sous-section. S'adressant à Francis Gétaz, président sortant de la sous-section de Château d'Oex, JM le remercie également pour sa contribution durant 5 années au développement de la sous-section et l'excellence de la collaboration qu'il a favorisée avec la section-mère. A Monika et à Francis, il souhaite encore de longues et bonnes années au service du CAS dans des fonctions différentes.

JM remercie David Moreau au terme de son mandat de président de la jeunesse et membre du comité. Il souligne le travail remarquable et l'enthousiasme de David au service de nos jeunes. Il mentionne en particulier sa collaboration avec les sous-sections pour développer ensemble les activités jeunesse. Le comité présentera au suffrage de l'AG la candidature d'Arthur Bucher pour le remplacer.

Suite à la démission d'Alain Coudray, président de la Comcom, pour des raisons personnelles, Jean Micol le remercie vivement pour sa contribution et en particulier d'avoir mis en route le projet de rénovation du site web. Il présentera Sofia Currit pour le remplacer au comité et à la présidence de la Comcom.

3.2. Annonce particulière

Pour bien démarrer l'année et renforcer la convivialité, JM informe qu'un apéro spécial est organisé le vendredi 11 janvier 2019 juste avant le Stamm. Il remercie les membres présents de relayer cette information qui sera publiée dans PM 2019-1 et fera l'objet d'une Newsletter.

4. Informations des sous-sections, des groupes et des commissions

La parole est donnée aux président(e)s ou responsables des sous-sections, des commissions et des groupes.

- Sous-section de Morges

Monika Savary salue les membres présents. Elle prend la parole une dernière fois avant de passer la main à Vannoza, nouvelle présidente et indique que la sous-section se porte bien malgré une légère diminution de ses membres. Rita De Greff devient vice-présidente. Elle informe qu'une cellule de crise a été créée et un document expliquant le fonctionnement de cette cellule ainsi qu'une petite carte ont été distribués à tous les chefs de courses (CDC). Monika remercie le comité et le secrétariat pour la bonne collaboration pendant ses 10 années de présidence.

- Sous-section de Payerne

Dominique Grobéty salue l'assemblée et mentionne qu'un programme de courses intéressant a été présenté et approuvé par l'AG. Un seul changement au niveau du comité, Sylvie Piquilloud reprenant les activités jeunesse de Martin Pidoux qui quitte le comité.

Dominique fait part de son inquiétude à propos de la rénovation de la cave à fromage à proximité du chalet des Grands. Avec Alain Peter, il considère que le refus de la fondation des alpages d'entrer en matière pour régler la facture de transports hélicoptés est inacceptable et contraire aux engagements pris par les membres du conseil de fondation lors d'une visite sur site au mois de juillet. Il mentionne au président la fondation, Nicolas Favrod, la difficulté qu'il a eue pour entrer en contact avec lui.

Nicolas Favrod prend la parole et indique que l'accord conclu avec la sous-section stipulait que la fondation a accordé une aide de CHF 30'000.- au maximum, payable sur la base de factures fournies au terme du projet. Dominique explique que cette affirmation n'est pas exacte, la sous-section n'ayant pas les moyens d'avancer les fonds pour l'exécution des travaux. JM, tout en manifestant sa compréhension du problème pour la sous-section invite les représentants de la fondation et de la sous-section de trouver une issue au différend afin que le projet puisse être mené à terme. A ce propos, il informe également de l'octroi d'une subvention de Fr. 5000.- par la Fondation Suisse pour le Paysage – FSP pour les travaux concernés.

- Sous-section de Vallorbe

Frédéric Nicod, successeur de Lionel Kiener à la présidence de la sous-section, salue l'assemblée. Il informe également de l'élection de Pascal Bezençon en tant que vice-président. Ainsi le comité a été entièrement renouvelé au cours des 2 dernières années, tout en maintenant la bonne ambiance au sein de la sous-section. Pour Frédéric, le challenge sera de trouver de nouveaux CDC afin d'augmenter le nombre de courses proposées, en particulier les activités d'alpinisme été. A ce propos, il précise que la sous-section prend en charge les frais de formation des CDC.

L'activité à la cabane du Mont d'Or a connu une légère baisse cette année. Les causes ne sont pas clairement identifiées. Le gardiennage se fait de manière spontanée par les membres de la section qui motivent leurs amis pour monter.

Les discussions entre David et Lionel ont débouché sur la participation de jeunes de la sous-section à des activités du groupe jeunesse de Lausanne, une initiative qu'il faudra reconduire en 2019.

Jean félicite Frédéric et Pascal pour leurs nouvelles fonctions et se réjouit de la collaboration à venir.

- Sous-section de Château d'Oex

Francis Gétaz adresse les salutations du Pays d'Enhaut à l'assemblée. Il exprime ses remerciements à l'assemblée pour la bonne collaboration avec les différentes instances de la section et avec les personnes qu'il a eu le plaisir de côtoyer durant son mandat. En remettant la présidence à Marie-Pierre, il est confiant que l'avenir de la sous-section est en de bonnes mains.

En plus du changement au niveau de la présidence, Francis informe que Jean-François Eggen quitte le comité tout en restant membre de la Comcom.

Francis indique qu'un chantier important et urgent sera la rénovation du site internet de la sous-section. A ce propos, il rappelle le risque important qu'une organisation prend en faisant développer un programme informatique par une personne privée sans garder la maîtrise des codes-sources. La contribution de Jean-François au niveau de la rénovation du site de la section et la prise en compte des besoins des sous-sections devraient permettre la mise en place d'une solution adéquate pour la sous-section.

Jean Micol remercie Francis pour son engagement remarquable au service de la sous-section et les cordiales relations qu'il a entretenues avec lui. Il lui souhaite de longues années d'activité en faveur du club dans d'autres fonctions.

- Station de secours du Pays d'Enhaut.

Janry Morier, chef de la station de secours, indique que l'année 2018, en particulier l'hiver et le printemps, ont été très chargés avec 16 interventions ce qui constitue un record. Au total 20 sauveteurs ont été engagés. Plusieurs interventions par son groupe ont eu un écho médiatique en raison de la difficulté de l'intervention. Il relève que chaque accident fait maintenant l'objet d'une enquête policière et que les victimes sont questionnées pour savoir si elles souhaitent porter plainte.

Janry remercie la section pour son soutien de Fr. 200.- au SARO.

A ce jour la station compte 48 membres avec 14 sauveteurs dans le 1er groupe et 11 dans le 2ème. Il indique que les membres sont originaires du pays mais ce n'est pas une obligation.

- Cours de ski

Bertrand Sieber prend la parole pour informer qu'il a été obligé d'annuler les cours de ski car le comité n'a pas validé le programme des 4 journées 2019, ceci en raison d'un manque de « compétence » des moniteurs. Mettant en avant son indignation face à cet état de fait, il présente sa démission de la présidence de la commission des cours de ski.

Jean Micol prend la parole et regrette cette démission. Il rappelle que c'est en réponse à une question de l'un des moniteurs que le comité a précisé les conditions de validation d'une activité en dehors des pistes balisées. Celles-ci stipulent que les chefs de course et moniteurs encadrant des participants dans une activité en dehors des pistes balisées aient suivi une formation avalanche de 3 à 4 jours (avancée) et participent à des programmes de perfectionnement dans ce domaine. La proposition d'organiser une telle formation avant les sorties de 2019, faite par le comité au président des cours de ski, a été refusée en raison du manque de temps à disposition. Elia Deschenaux de la CA confirme les conditions de validation des activités alpines et les impératifs de formation des moniteurs. Il informe également que la CA n'est pas compétente pour la validation des cours de ski.

David Moreau, membre du comité et guide de montagne, rappelle les risques liés aux activités alpines dans les domaines non sécurisés. Il explique que la majorité des moniteurs des cours de ski ne répond pas aux exigences dans le domaine de la formation au risque avalanches mises en avant par le CAS.

Une discussion s'engage. François Gindroz regrette qu'aucune solution n'ait pu être trouvée pour maintenir les cours. Luc Anex confirme la responsabilité du comité et du président de la section en cas de sinistre si les procédures internes dans le domaine de la sécurité ne sont pas respectées. Jean Micol propose d'organiser une séance avec les moniteurs pour déterminer si, avec l'assistance de CDC de la section ou de guide montagne, tout ou partie des cours pourraient être maintenus.

- Comcom

Rappelant que la rénovation du site internet est en cours de réalisation, Alain Coudray en présente les avantages ainsi que la nouvelle structure du site (sitemap). Par ailleurs, il fait état de la fréquentation de nos pages FB et Instagram qui est réjouissante. Il remercie les personnes qui contribuent aux travers de l'animation des réseaux sociaux à une meilleure visibilité de la section et à démontrer son dynamisme. Sa présentation est annexée au présent PV.

Démissionnant de la présidence de la commission, il présentera Sofia Currit aux suffrages de l'AG pour sa succession.

5. Présentation et adoption du budget 2019

Yann Piguet, trésorier, présente les principaux défis auxquels la section aura à faire face en 2019 ainsi que les détails du budget 2019. Ce budget a été publié sur le site internet de la section et mis à disposition de l'assemblée sous forme papier. La présentation de Yann figure en annexe du PV. Les évolutions majeures sont les suivantes :

- Revenus de cotisations : augmentation de Fr. 5'000 traduisant la volonté d'acquérir de nouveaux membres
- Frais administratifs : stables.
- Communication : dépense de Fr. 13'000 pour la rénovation du site web.
- Publications : accroissement du déficit suite à la baisse des revenus de publicité: - Fr. 1500
- Activités : budget stable
- Immeuble : audit CECB+ en vue de la rénovation de la toiture: Fr. 5'500
- Cabanes: avec le projet photovoltaïque et isolation thermique Trient (Fr. 153'000), le résultat des cabanes est budgété à –FR. 22'800.
- Résultat immeuble: avec la fin l'amortissement du chauffage à distance, le résultat est budgété à + Fr. 152'000

Au total, après allocation de Fr. 15'000 aux divers fonds, le résultat 2019 est prévu à l'équilibre avec un bénéfice de Fr. 2085. Ce résultat prend en compte un amortissement pour nos cabanes de Fr.83'100. Pour mémoire, la section fait face à des remboursements de prêts NPR/LIM d'un montant annuel de Fr. 58'000.

Yann Piguet souligne que le budget 2019 prend clairement en compte les challenges qui se présentent à la section et contribue logiquement au financement des stratégies mises en place pour les relever en 2019.

Jean Micol ouvre la discussion à propos de la proposition du budget 2019.

Aucune autre question n'étant formulée, Jean propose à l'assemblée d'approuver le budget. Celui-ci est adopté à l'unanimité et moins une voix d'abstention.

6. Election au scrutin de liste des comités des commissions et des groupes

Jean Micol invite l'assemblée à approuver globalement les changements suivants :

- Alpinisme : Suzy Wagnières, membre
- Communication : Sofia Currit, présidente, Sonia Matthey et Sarah Rako, membres
- Jeunesse : Arthur Bücher, président
- Immeuble : Nicolas Lemmin, président
- Vérificateurs des comptes : Isabelle Marquis, présidente, Silvio Guindani et Brian Midbo, membres

Ces changements sont approuvés à l'unanimité. Jean Micol remercie les personnes sortantes et félicite les nouveaux élus pour leur activité future au service de la section.

7. Election des nouveaux membres du comité pour 2016

Le président Jean Micol propose à l'assemblée d'élire en tant que membres du comité :

- Arthur Bücher, nouveau président de la commission de la jeunesse
- Sofia Currit, nouvelle présidente de la Comcom

Arthur et Sofia sont élus membres du comité à l'unanimité.

Election du président.

Jean Micol rappelle qu'au terme d'un premier mandat de 3 ans, le mandat d'une année de présidence supplémentaire de 2018 arrive à échéance. Il pose la question à l'assemblée de savoir si des candidats se présentent à sa succession. Tel n'étant pas le cas, Jean prend la parole pour indiquer le cadre dans lequel il se déclare prêt à prolonger son mandat d'une année supplémentaire. Après avoir rappelé les satisfactions ainsi que les opportunités qui se présentent

au cours de l'exercice de la fonction de présidence d'une section du Club Alpin, il met en avant les points suivants:

- Après 4 années de présidence, un nouveau mandat pour 2019 sera en tout état de cause le dernier. Une partie non-négligeable de son activité consistera à trouver et à former son successeur.
- Au cours de sa présidence, un certain nombre de dysfonctionnements ont pu être constatés, en particulier au niveau du règlement des commissions/groupes et de la relation de ceux-ci avec le comité et la présidence. Il indique, par exemple, que certaines commissions modifient leur règlement interne sans information et obtention de l'approbation du comité.
- Par ailleurs, si la plupart des commissions et groupes jouent le jeu et respectent la condition mise en avant lors de son élection en automne 2017, à savoir l'envoi systématique de l'OJ des séances, d'une invitation au président de la section et du PV au secrétariat, d'autres commissions n'ont pas mis en place cette pratique. Elle était en vigueur dans le passé comme l'a confirmé l'un des anciens présidents l'an dernier. Même si le président n'est pas en mesure, ni ne souhaite assister aux séances de toutes les commissions, il est indispensable que l'information passe mieux dans les deux sens et que le comité puisse être tenu au courant des principaux aspects de l'activité de toutes les commissions et groupes de la section et des enjeux auxquels elles font face.
- Afin de remédier à cette situation et d'améliorer le fonctionnement de la section, le comité proposera à l'assemblée générale de la section une modification de ses statuts.

Dans ce cadre Jean soumet sa candidature à la présidence de la section pour une année supplémentaire.

Jean Micol est réélu à la présidence à l'unanimité des présents moins 2 abstentions.

Jean Micol remercie l'assemblée pour la confiance ainsi témoignée et assure qu'il continuera à mettre toute son énergie au service de la section et de son rayonnement.

8. Divers et propositions individuelles,

- Marcel rappelle que la soirée conviviale avec buffet canadien aura lieu le vendredi 14 décembre dans la grande salle à partir de 19h00. La fanfare du CAS Diablerets assurera l'animation. Il invite les membres à participer en grand nombre.
- Aucune proposition individuelle n'est présentée à l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée vers 22h00.

Après une pause bienvenue, la séance s'est poursuivie avec une présentation de Bertrand Gentizon, guide de montagne, biologiste réputé et membre du comité de Plan Vertical sur le thème « L'assainissement des voies d'escalade : conditions, défis et pratique ».

Cet exposé vivement apprécié a été salué à l'unanimité par l'assemblée.

Lausanne, 8 janvier 2019



Le président : Jean Micol

Pour le PV, le secrétaire général : Marcel Isler